

## La place Saint Pierre est enfin libre

12/11/2011 17:57:00



Le président Joseph Michel Martelly a organisé, le vendredi 11 novembre, une cérémonie sur la place Saint Pierre pour complimenter les efforts louables entrepris dans le cadre du projet de relocalisation des victimes du tremblement de terre du 12 janvier 2010 qui avaient squattérisé cette place.

La mairesse de Pétion-Ville Claire Lydie Parent, porteur du projet 16/6, Clément Bélizaire, le porte-parole du président, Joseph Lucien Jurat, le directeur de la police nationale, Mario Andrésol et plusieurs autres personnalités des organismes étrangers avaient assisté à cette cérémonie. Le projet 16/6 est une initiative de la présidence qui se donne pour objectif principal de construire des maisons et de relocaliser dans 16 quartiers les victimes du séisme du 12 janvier 2010 qui se trouvaient dans 6 grands camps.

Clément Bélizaire au cours de son intervention a remercié les différents bailleurs qui ont permis au projet de voir le jour. Plus particulièrement, la CIRH qui a financé le démarrage du projet, le conseil municipal de Pétion-Ville et les ministères des Travaux publics, de l'Intérieur, du Plan et des Affaires Sociales qui ont apporté leur soutien à cette initiative.

La Mairesse de Pétion-Ville, Claire Lydie Parent, de son côté, a fait savoir que chaque famille a reçu la somme de 20.000 gourdes, ce qui les permettra de se reloger décentement, dit-elle. Elle en a profité pour remercier l'administration Martelly pour le projet 16/6 et les organismes internationaux pour la contribution apportée dans le processus de relocalisation des 450 familles qui habitaient la place. « Le processus de relocalisation a été lent, mais grâce à l'USAID qui a compris l'initiative nous sommes arrivés à terme », a-t-elle indiqué.

Toutefois, il faut rappeler que le projet 16/6 ne vise pas à donner de l'argent aux gens mais, il se

donne pour devoir de les accompagner au cours de leurs démarches pour trouver un logement décent, a martelé le président Martelly. La relocalisation des victimes du séisme, dit-il, est une des préoccupations de l'État et les bailleurs doivent respecter leurs engagements, a-t-il poursuivi.

A cet effet, plusieurs personnes ont remercié le gouvernement, la mairie, l'OIM et les autres organisations qui les ont accompagnés au cours de ce processus. « Je pensais qu'il était impossible de déplacer les gens de la place Saint Pierre, mais je suis ému de voir que cela est une réussite », a fait savoir Archille Pierre, un réfugié de la place Saint-Pierre.

Toutefois, le président Martelly affirme que le projet 16/6 s'étendra sur tout le territoire national et que la place Boyer sera libre avant la fin de l'année 2011.

Joubert Rochefort.

joubetrochefort@yahoo.fr

Source: Le Matin